

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA 2000**

à l'attention des porteurs de projets

(Art R414-23 – I à II du code de l'environnement)



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, dès la conception de son projet, en fonction des informations dont il dispose et avec l'aide de l'opérateur ou de la structure animatrice du (ou des) site(s) Natura 2000.

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. Il est à remettre avec votre déclaration.

Il est à remettre avec votre demande de déclaration ou d'autorisation administrative.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

Pourquoi ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : **mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ?**

Il peut être utilisé dans deux cas :

- en tant qu'**évaluation des incidences simplifiée** : lorsque le formulaire permet de conclure à l'absence d'incidence suite une analyse succincte du projet et des enjeux, ce formulaire et les documents demandés tiennent lieu d'évaluation des incidences Natura 2000 pour le projet.

Ceci peut être le cas des les petits porteurs de projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000

- en tant qu'**évaluation préliminaire (aide à la réflexion)** : ce formulaire permet d'évaluer rapidement si le projet est ou non susceptible de détruire, de dégrader ou de perturber l'existence des espèces et des milieux naturels protégés au titre de Natura 2000.

Si l'incidence du projet ne peut être exclue, alors une évaluation des incidences plus complète doit être réalisée.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : TSF STUDIOS 77 - SAS

Commune et département : La Plaine Saint Denis - Seine-Saint-Denis (93)

Adresse : 30 avenue George Sand
93210 La Plaine Saint Denis

Téléphone : 01 49 17 60 04 Fax :

Email : m.boivin@tsf.fr

Nom du projet	Projet de construction de plateaux de tournage, d'ateliers, de bâtiments de stockage, de locaux d'accompagnement et de décors de cinéma à Maisoncelles-en-Brie (77)
----------------------	---

PREAMBULE

Mon projet doit-il faire l'objet d'une évaluation d'incidences sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ?

Avant de démarrer un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, de manifestations ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit se poser la question de savoir si **le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation.**

Le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010, suivi du décret n°2011-966 du 16 août 2011, mettent en œuvre le dispositif réglementaire consistant en l'élaboration de listes : liste nationale, deux listes locales ; et précisant les différents programmes et projets devant être soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000. Vous trouvez une synthèse de ces listes en annexe du présent formulaire.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ☐ | Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, ou est relativement éloigné, l'évaluation est terminée |
| ☒ | Mon projet relève d'une de ces listes, vous devez continuer l'évaluation : |
| ☒ | Liste nationale (décret du 9 avril 2010) : item n° 2..... |
| ☐ | Liste locale 1 (arrêté préfectoral 10 avril 2011) : item n° |
| ☐ | Liste locale 2 (2e décret du 16/08/11) : item n° (à venir) |

ETAPE 1 – Mon projet et Natura 2000

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc...).

Le projet prévoit la construction d'ateliers, de bâtiments modulaires et de décors de studios de cinéma sur l'aérodrome de Coulommiers-Voisins.

b. Localisation du projet et cartographie

Joindre une **carte de localisation** précise du projet, de la manifestation (sportive ou culturelle) ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e (comportant un titre explicite, une légende, une échelle, et une orientation) et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc...), dont l'échelle doit être exploitable lors de l'instruction ¹.

Si le projet concerne 2 départements, un dossier doit être déposé par administration compétente.

Le projet est situé :

Nom de la commune : Maisoncelles-en-Brie, Pommeuse N° Département : 77

Lieu-dit :

¹ Si ces pièces sont déjà présentes dans le dossier de déclaration ou d'autorisation, elles n'ont pas à être jointes à cette évaluation des incidences.

En site(s) Natura 2000 (Seine-et-Marne) ☐
n° de site(s) : (FR11-----)
n° de site(s) : (FR11-----)

En site(s) Natura 2000 (autres département ou région) ☐
n° de site(s) : (FR-----)
n° de site(s) : (FR-----)

Hors site(s) Natura 2000 ☒ A quelle distance ?

A 5.7 km (m ou km) du site n° de site(s) : L'Yerres de sa source à Chaumes-en-Brie (FR 1100812)
A 1.2 km (m ou km) du site n° de site(s) : Boucle de la Marne (FR 1112003)

c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

- Emprises au sol de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m2) ou
classe de surface approximative (cocher la case correspondante) : Environ 4 ha de surface de plancher, et 0,5 ha de galeries

Temporaire :

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ 100 à 1 000 m² ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

Permanente :

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ 100 à 1 000 m² ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

Surface Totale :

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ 100 à 1 000 m² ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : 53 ha environ

- Nombre de participants (le cas échéant) :

- Nombre de spectateurs (le cas échéant) :

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Des voiries et parkings sont intégrés au projet (se référer à l'étude d'impact)

.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

☒ diurne ☐ nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois ☒ 1 an à 5 ans
☐ 1 mois à 1 an ☐ > 5 ans

- Période ou date précise si connue : (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

☐ Printemps

☒ Automne [Début des travaux prévus en octobre 2025](#)

☐ Eté

☐ Hiver

- Fréquence :

☐ unique

☐ chaque année

☐ chaque année

☒ autre (préciser) : [Travaux en continu sur environ 2 ans](#)

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation (sportive ou culturelle) générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase de préparation et/ou d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux, ...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc ...).

[Se référer à l'étude d'impact](#)

.....
.....
.....
.....

f. Budget (pour les manifestations sportives ou culturelles)

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet (TTC) ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 €

☒ de 20 000 € à 100 000 €

☐ de 5 000 à 20 000 €

☐ > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est la zone pouvant être impactée par le projet et concernée par la nature du projet et par les milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique ...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème. [La zone d'influence correspond à l'aire d'étude \(se référer à l'étude d'impact\)](#)

☐ Rejets dans le milieu aquatique

☒ Pistes de chantier, circulation

☒ Poussières, vibrations

☐ Pollutions possibles

☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

☒ Bruits

☐ Autres incidences

Conclusion ETAPE 1

Cette zone d'influence se superpose-t-elle en tout ou partie avec un périmètre d'un site Natura 2000.

☒ Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusions »

☐ Oui. Il est nécessaire de compléter la partie suivante

ETAPE 2 – Incidence (s) potentielle (s) de mon projet

1 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation (sportive ou culturelle) sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- | | |
|---|--|
| ☐ Réserve Naturelle Nationale | ☐ Réserve Naturelle Régionale |
| ☐ Parc National | ☐ Arrêté de protection de biotope |
| ☐ Site classé | ☐ Site inscrit |
| ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection | ☐ Parc Naturel Régional |
| ☐ Réserve de biosphère | ☐ Site RAMSAR |
| ☐ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) | |

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- | | |
|--|--|
| ☐ Culture (à préciser) : | ☐ Pâturage / fauche |
| ☐ Chasse | ☐ Pêche |
| ☐ Sylviculture | ☐ Cabanisation |
| ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre, ...) | |
| ☐ Construite (parking, constructions diverses, ...) : | |
| ☐ Non naturelle (dépôt, décharge sauvage, ...) : | |
| ☐ Autre (préciser l'usage) : | |
| ☐ Aucun | |

Commentaires :.....
.....
.....
.....
.....

Habitats naturels, habitats d'espèces et espèces d'intérêt communautaire présents sur la zone d'influence :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances (voir quelques définitions en [annexe](#)), et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si existant	En cas de présence d'habitats d'intérêts communautaires, les nommer et préciser s'ils sont prioritaires	Enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000
Milieux ouverts ou semi-ouverts	Pelouse <i>Exemple : pelouse calcaire</i>			
	Pelouse semi-boisée			
	Lande			
	Lisière			
	Autre :			
Milieux forestiers	Forêt de résineux			
	Forêt de feuillus			
	Forêt mixte			
	Plantation			
	Autre :			
Milieux rocheux	Falaise			
	Affleurement rocheux			
	Grotte			
	Éboulis			
	Bloc			
	Autre :			
Zones humides	Fossé			
	Cours d'eau			
	Étang			
	Mare			
	Tourbière			
	Gravière			
	Prairie humide			
	Autre :			
Autre type de milieu	Tunnel			
	Lisière			
	Autre :			

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Plantes			
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Poissons			
Insectes			
Oiseaux			
Mammifères terrestres			

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

.....

Photo 2 :

.....

Photo 3 :

.....

Photo 4 :

.....

Photo 5 :

.....

Photo 6 :

.....

2 Incidences potentielles du projet

Analyser les incidences directes et/ou indirectes, temporaires et/ou permanentes du projet sur les habitats et espèces et sur l'intégrité du site Natura 2000.

On pourra se référer au tableau des principaux risques d'incidences en fonction des caractéristiques du projet ou de l'activité.

Incidences potentielles sur les habitats naturels et les habitats d'espèces identifiés en page 6

Exemple : cas d'une manifestation sportive

Type d'habitat (Habitat naturel ou Habitat d'espèce)	Superficie et/ou *% d'habitat impacté	Usage	incidences potentielles	Remarques
Exemple : pelouse calcaire	100m ²	Passage de participants (itinéraire)	Piétinement	

* il s'agit du pourcentage d'habitat détruit par rapport à la superficie totale de l'habitat à l'échelle du site. Cette estimation n'est pas toujours possible à déterminer en particulier lorsque le docob n'est pas encore réalisé

Incidences potentielles sur les espèces animales et végétales (fonctions vitales : reproduction, repos, alimentation) identifiées en page 7

Groupe d'espèce	Usage	Incidences potentielles	Période concernée	Remarques
Ex Bondrée apivore	Course pédestre, passage de participants	Dérangement	Hors période de nidification	

Destruction ou détérioration/dégradation d'habitat naturel ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

☐ Réversible

☐ Irréversible

.....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

☐ Réversible

☐ Irréversible

.....

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation ...) :

☐ Réversible

☐ Irréversible

Effets cumulés avec mes autres projets antérieurement déclarés (ou autres projets déjà présents ou en cours) :

☐ Non

☐ Oui

A préciser :

CONCLUSION ETAPE 2

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences significatives de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface d'habitat d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives ?

- ☒ Non : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur
- ☐ Oui : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé par le maître d'ouvrage. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : SAINT DENIS LA PLAINE

Signature :



Le (date) : 15 octobre 2024

Cachet :

TSF STUDIOS 77

SAS au capital de 500 000 euros

30, avenue George Sand - 93210 La Plaine Saint Denis

RCS-BOBIGNY 840 435 747

Rappel des pièces à joindre : [Se référer à l'étude d'impact](#)

- Tous projets :

- Descriptif du projet
- Carte de localisation précise du projet
- Copie d'une carte IGN au 1/25 000e délimitant la zone d'influence du projet
- Plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral...)

- Projets impactant un site Natura 2000 :

- Carte de localisation approximative des milieux et des espèces
- Photos du site (sous format numérique de préférence)